

## 4 raisons de vérifier l'état de son Puits ou Forage



Pour la qualité sanitaire de l'eau que vous consommez.



Pour son impact sur l'environnement et la préservation de la biodiversité.



Pour l'eau que vous utilisez pour cultiver et pour vos animaux.



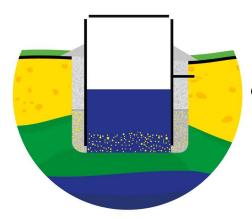
Pour sa conformité et vos responsabilités à l'usage, comme lors d'une transaction immobilière.



## Forage ou Puits?

Pour schématiser, un puits ou un forage est un trou vertical creusé dans le sol pour atteindre une nappe phréatique... mais pas un simple trou sans conséquence!

Ils se distinguent par leur conception, qui est aussi imposée par l'environnement hydrogéologique dans lequel ils sont implantés :



#### -Puits

Peu profond et de large diamètre, il permet de capter l'eau de surface, souvent en abondance, mais aussi exposée à la pollution.



Souvent de grande profondeur et de plus petit diamètre, c'est aussi un ouvrage plus complexe qui permet de puiser l'eau ou les calories (géothermie) dans les zones aquifères profondes.



"Par définition, l'eau prélevée est supposée non-potable. Avec le temps, les puits ou forages dégradés ou mal conçus amplifient un grand potentiel de perturbations, de risques de contaminations et d'incidences sur la nature et la santé humaine."

## **Notre mission**

- Accompagner les collectivités et les usagers dans leurs obligations.
- Collaborer avec les acteurs de la filière eau et environnement, les professionnels de l'immobilier...
- Diagnostiquer les ouvrages de puits et forages domestiques existants.
- Assistance technique forage et formations.

# Alerter & sensibiliser à l'impact de pollutions directes des aquifères.

### Identifier

les puits et forages domestiques et faire un état des lieux de l'existant.

#### Diagnostiquer

les ouvrages pour leur qualité sanitaire, leur impact environnemental, leur conception et l'état de leur structure.

#### **Partager**

les informations avec les acteurs dans la gestion et le partage des ressources en eau.

#### Protéger

durablement nos ressources en eau et la qualité des prélèvements effectués.

## **Notre solution**

Une innovation de services dans l'expertise, le contrôle, la surveillance et l'entretien des puits et forages.

- Vous accompagner dans vos démarches pour effectuer ou réhabiliter un puits ou un forage.
- Diagnostiquer l'existant pour s'assurer de la sécurité d'usage, pour sa conformité lors de sa déclaration et vos responsabilités lors d'une transaction immobilière.



Localisation de l'ouvrage.

Y-		Caper de Oss
		Morphia NON
1	the same	
191	188	Greatifies NOR
terrain de	100	Pathoga (COS)
recovered to	The st	None III
124	13	
1	14	Manage (1933)
		Myeate Em
Zone Aquitire		Columns Control
1		Tomas Com
		Mouteur de - 16 m
formation		Nouteau des . pr m
	A .	
8		
		Type de Carrie
		Professiona 144 mm
	- A	200000
	97	Andredeur - 472 m

Etat des lieux et conception du puits ou forage.



Conformité sanitaire et tests d'analyse physicochimique de l'eau.



Etude d'impact environnemental et préconisations.



+ d'infos ? **Régis DRÉAN**© 06 84 84 04 00

■ rdrean@earthcontrol.fr



# La réglementation dans tout ça !?

L'eau fait partie du patrimoine commun. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général et de santé publique.

Code de l'environnement - Loi sur l'eau.

La réalisation de travaux de captages d'eau en France, quels qu'ils soient, est encadrée par les principales normes et décrets suivants :

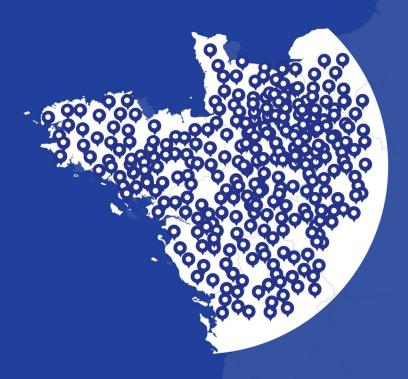
- L'arrêté du 11 septembre 2003 : les prescriptions générales applicables aux sondages, forages, créations de puits ou d'ouvrages souterrains.
- Le code de l'environnement : l'usage domestique de l'eau.
- Le code général des collectivités territoriales : pour tout prélèvement, puits ou forage réalisé.
- L'arrêté du 17 décembre 2008 : déclaration obligatoire en mairie de tous prélèvements, puits ou forages réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau. Existants et à venir (Cerfa n°13837).
- Le code minier Art.131 : déclaration de tout ouvrage souterrain > 10 m.
- La norme AFNOR NFX10-999 et NFX10-950: préconisations techniques pour la réalisation et le suivi des forages d'eau et géothermie.

"(haque année, plusieurs milliers de puits ou forages domestiques, abandonnés ou vieillissants, deviennent un vecteur potentiel de pollution sur notre territoire! Préserver les eaux souterraines et agir sont les responsabilités de chacun."

## Votre ouvrage de prélèvement d'eau individuel est-il conforme?

# 1 ER EXPERT POUR LA VALORISATION

des Puits & des Forages domestiques



« L'échelle de temps des processus hydrogéologiques nous impose d'agir maintenant avant qu'il ne soit trop tard, d'autant plus que nous avons désormais l'obligation de devenir responsables et acteurs de notre environnement. »

#### **Régis DRÉAN**

06 84 84 04 00 rdrean@earthcontrol.fr www.earthcontrol.fr